

MATÉRIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Caisse à outils du Charpentier - Constructeur bois

Dont : équerre, fausse équerre, marteau, ébauchoir 30 ou ciseau à bois, scie égoïne, rabot, niveau, embouts de visseuse, forêts, mètre, crayon, niveau, fil à plomb...

Il est important de rappeler le caractère obligatoire du port des équipements individuels de sécurité à savoir :

- *une paire de chaussures de sécurité*
- *un vêtement de travail approprié*
- *un casque anti-bruit pour l'utilisation des machines ou travail à proximité*
- *lunettes de protection si nécessaire (affûtage des outils)*
- *etc. ...*

Sujet national	Session :	2014	Code :	EP2
Examen et spécialité :	CAP CONSTRUCTEUR BOIS			
Intitulé de l'épreuve :	EP2 : Réalisation d'un ouvrage de construction bois			
Type :	Date/heure	Durée :	Coefficient :	N° de page/total
Matériel à fournir par le candidat		18 Heures	8	1/1